



CCAS du 14 novembre 2022

Cher(e)s camarades, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Notre pays traverse une crise économique et sociale sans précédent avec une inflation galopante, qui a un impact sur les conditions de travail et de vie des agents actifs et retraités. Afin de soutenir nos personnels, FO rappelle son exigence majeure d'ouverture de véritables négociations sur les salaires (comme porté auprès du ministre de la Fonction Publique et de la Première Ministre), et concernant les compétences de cette instance l'indexation des prestations sur l'inflation. En effet, FO est attachée au maintien d'une action sociale ministérielle forte permettant de répondre aux besoins et attentes des agents.

Le CCAS plénier de ce jour est le dernier de la mandature et il se tient dans un contexte d'incertitudes sur l'avenir

Aujourd'hui, plus qu'hier, il nous faut maintenir une action sociale de proximité à la hauteur de l'ensemble des besoins des agents.

Malgré le lessivage progressif des effectifs du ministère de la Transition Écologique ces dernières années, on peut constater que le budget dédié à l'action sociale a été en quelque sorte « préservé » avec un ratio par agent qui augmentera de 16% en 2023.

Cette augmentation de budget sera intégralement « consommée » par la hausse des prix et ne sera malheureusement pas suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins.

FO n'a donc pas la même analyse que l'administration sur le budget 2023.

FO revendique pour les prochains budgets une consolidation et sanctuarisation des crédits de l'action sociale ministérielle .

L'objectif à atteindre est de sauvegarder un socle des crédits d'action sociale acceptable qui ne serait plus indexé sur un ratio par ETP.

Une réduction d'effectifs ne doit pas être liée à une décroissance des crédits d'action sociale. De plus, nous vous rappelons que les retraités sont éligibles à l'ASM.

Cette sanctuarisation préservant les moyens financiers, les acteurs et les structures y compris l'attribution des subventions aux associations permettra d'accompagner socialement les personnels face aux mutations professionnelles et d'accueillir de nouveaux agents par la voie de la mobilité interministérielle.

Beaucoup d'agents n'ont à ce jour aucune aide pour la restauration, car ils n'ont pas accès à des lieux de prestation conventionnés. Il faut trouver des solutions de conventionnement pour ces agents. Un gros travail d'harmonisation a été accompli par vos services pour permettre une harmonisation des prestations de repas des agents travaillant en DIR/DIRM et FO souligne l'excellent travail réalisé. Il faut continuer sur cette voie.

Sur le point de la négociation à venir en 2023 sur l'organisation future de notre action sociale ministérielle, l'enquête « action sociale » est à présent close et une présentation des résultats sera faite au groupe de travail qui sera réuni en décembre prochain. FO rappelle que cette enquête servira à alimenter la négociation au même niveau que les actes de rencontre des présidents de CLAS et les réflexions des organisations syndicales nourries par leurs mandants. FO travaille sur le sujet et vous proposera les évolutions et surtout les améliorations que l'on pourra apporter sur l'organisation de notre action sociale ministérielle. Nous avons noté votre volonté de travailler sur ce projet avec les organisations syndicales.

FO vous a interpellé lors du dernier CCAS plénier sur la nécessité de ne pas exclure de la négociation les agents des Établissements publics.

Ils sont éligibles à l'action sociale interministérielle ainsi qu'aux actions conduites par nos associations si un conventionnement existe. Vous nous avez assuré que la situation des personnels affectés au sein des établissements publics sera bel et bien abordée lors de la négociation à venir, d'une part, et que vous vous en rapprocheriez pour les inciter à mener une enquête dans les mêmes conditions que celle du MTECT et à contracter une convention avec nos associations, d'autre part. FO restera vigilante pour que les 20 000 agents travaillant au sein des établissements publics ne soient pas oubliés.

Merci à toutes et à tous de votre attention.